© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Dutch orange mix

Par Profil supprimé Postée le 16/10/2013 20:41

> Notre fils de 17ans nous dit acheter sur internet des herbes légales et sans THC "dutch orange mix" qu'il fume dans des cigarettes roulées. Nous ne trouvons pas d'information fiable sur la toxicité, la dépendance,les conséquences à court et long terme sur son comportement. Que faut-il en penser?
> merci

Mise en ligne le 17/10/2013

Bonjour,

La "dutch orange mix" est un mélange de plantes psychoactives sensé "imiter" ou reproduire les effets du cannabis. Ce mélange contient des cannabinoïdes de synthèse mais pas de THC (tétrahydrocannabinol delta 9, le principe actif du cannabis) d'où cette appellation(fantaisiste et mensongère) de "cannabis légal" qu'on peut voir sur tel ou tel site ou forum. Le fait que ce mélange ne contienne pas de THC à proprement dit ne le rends pas "légal" pour autant, les cannabinoïdes de synthèse étant répertoriés pour la plupart sur la liste des stupéfiants. Les effets ressentis sont similaires à ceux du cannabis. Il convient d'être très prudent avec ce genre de produit qui contient des analogues de synthèse car on ne connait pas précisemment à l'heure actuelle leur niveau de toxicité et les conséquences que ce type de "mix" peut avoir sur la santé et surtout sur le psychisme d'un adolescent.

Cordialement